



**CENTRE DE FORMATION  
PROFESSIONNELLE**



*Bienvenue à l'E.R.C*  
**Livret du stagiaire**

*Siège Social : Education et Rééducation Canine  
1150 Rte du Puy Ste Réparate 13540 PUYRICARD  
Tel : 06.83.48.94.63 ou 04.42.21.15.09*

*Terrain Privée 5210 Route d'Avignon à Puyricard*

*N°siret 519 381 131 000 19 APE : 8532A Certificat capacité : 13-336 TVA : FR075119381131 SARL au capital de 500 euros*

# Sommaire

<i>Information utiles</i>	<i>Page 3</i>
<i>Equipe pédagogique</i>	<i>Page 4</i>
<i>Déroulement de la formation</i>	<i>Page 5</i>
<i>Accueil des personnes en situation de handicap</i>	<i>Page 7</i>
<i>Logistique</i>	<i>Page 8</i>
<i>Sécurité</i>	<i>Page 9</i>
<i>Satisfaction</i>	<i>Page 10</i>
<i>Règlement intérieur</i>	<i>Page 11</i>

## •Coordonnées

E.R.C

Siège social: 1150 Route Du Puy Ste Réparate 13540 Puyricard.

Lieu de formation: 5210 Route d'Avignon 13540 Puyricard.

Tél. : 04 42 21 15 09    Port: 06 38 49 11 73

## •Horaires d'ouverture du centre

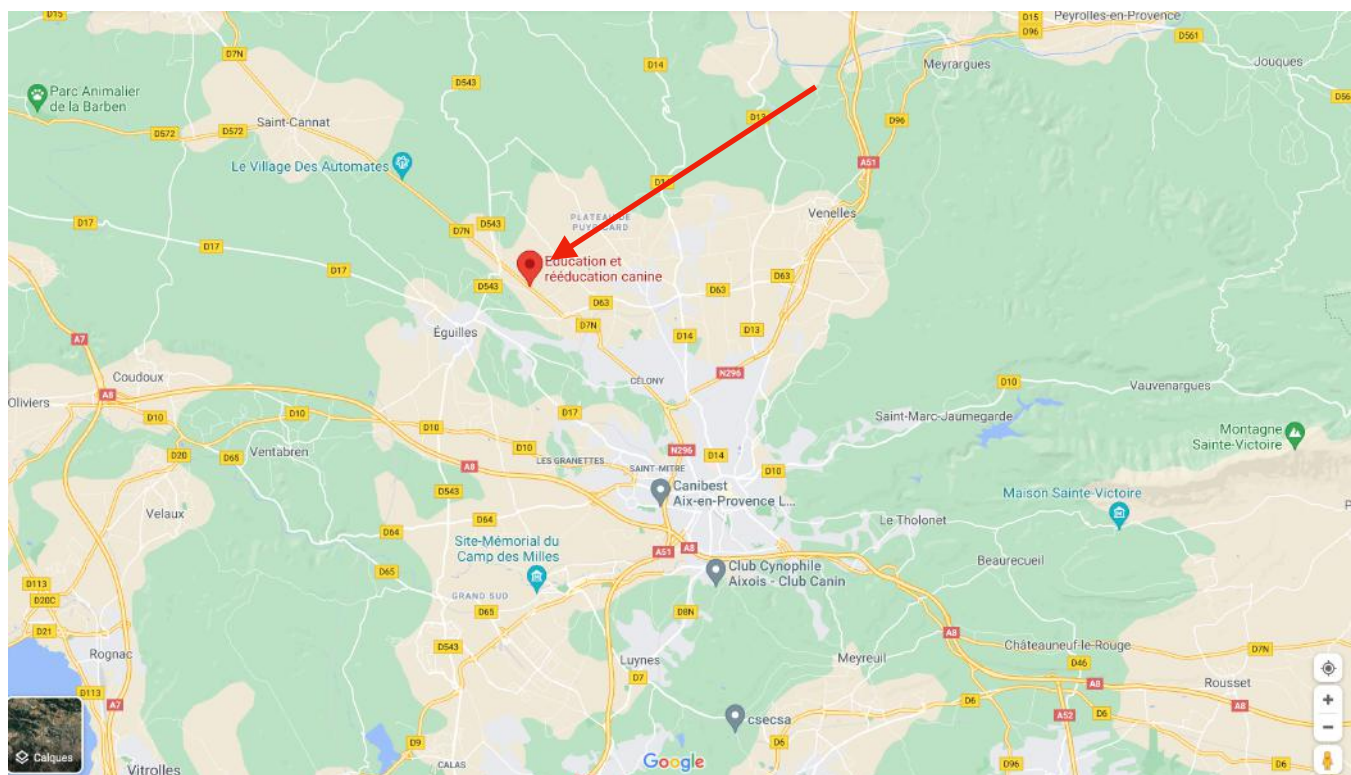
Le centre est ouvert:

Du Mercredi au Dimanche de 9h à 12h et de 14h à 19h

## •Où nous trouver ?

*Saisissez dans votre GPS notre adresse ! Nous sommes référencé !*

*5210 Route d'Avignon 13540 Puyricard (ou Aix en Provence selon les GPS)*



## L'équipe pédagogique

**Suzy Pichot : Formatrice référente Théorie et Pratique**

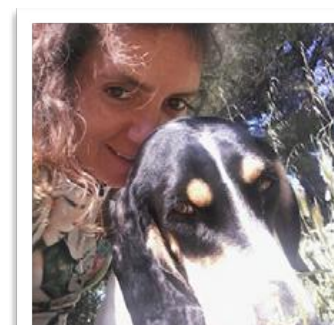
Fondatrice et gérante du centre Éducation et Rééducation Canine  
Co-Fondatrice du Centre Animalier du Pays d'Aix



**Joannie Chevrier : Formatrice référente Théorie et Pratique**  
A rejoint l'équipe E.R.C depuis 2016



**Mélanie Le Fur : Formatrice référente Théorie et Pratique**  
A rejoint l'équipe E.R.C depuis 2019



**Laurence Labit : Formatrice intervenante**



## Déroulement de votre formation

### •Votre référent pédagogique

- Afin de vous suivre au mieux dans votre parcours de formation, nous vous attribuons une référente pédagogique.  
Une difficulté ? un problème ? Un besoin ? C'est vers elle que vous pourrez vous diriger en premier afin que nous puissions au mieux vous accompagner.
- Votre référente formation est : .....

### •PARTIE 1 :

- La théorie à distance.
  - Cette partie se déroule sur notre plateforme de blended learning RiseUp.
  - A la date de votre entrée en formation sur la plateforme vous allez recevoir deux mail : le premier pour finaliser la création de vos accès (création d'un mot de passe personnel) et le deuxième avec les accès à la formation.
  - A partir de cette étape vous avez accès à la plateforme et à vos cours.
  - Attention, pas de panique ! Les cours vont se débloquer au fur et à mesure de votre évolution, tout les modules ne sont pas accessible tout de suite. Il est important de suivre un parcours bien précis et c'est pour cela que vous avez accès à l'ensemble des titres des cours et modules mais qu'ils ne s'ouvrent que progressivement.
- La plateforme :
  - Nous avons créé une vidéo explicative du fonctionnement de la plateforme afin de vous guider si vous rencontrez des difficultés. Cette vidéo est posté sur le groupe Facebook de votre session au démarrage de celle-ci.
  - Une difficulté ? Un problème ? Contactez nous afin qu'on puisse vous aider - > par téléphone, par mail, par le groupe Facebook ou Messenger.
- Les exercices à uploader (téléviser, télécharger sur la plateforme) :
  - Ils peuvent être au format : pdf, jpg ou jpeg. La procédure est simple et guidé par la plateforme. Si vous préférez écrire « à la main », faites le ;) et prenez une photo de vos pages ou scannez les ;)

### •PARTIE 2 :

- La pratique au centre.
  - Cette partie se déroule en immersion dans notre centre d'éducation canine et au contact de nos clients. C'est une chance pour vous, vous pratiquez avec de « vrais clients », mais, cela demande aussi de la rigueur et une attention toute particulière à ces clients qui payent eux aussi une prestation (nous vous renvoyons au règlement intérieur)
  - Vous êtes présent du Mercredi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le repas peut se prendre sur place.
  - INFO COVID-19 : Le port du masque en salle est obligatoire et les distanciation en extérieur est de mise. Les protocoles d'hygiène sont affichés, merci de les respecter.

## •LES ÉVALUATIONS :

Un suivi de la formation est réalisé grâce à des débriefing hebdomadaire avec l'ensemble de la session. Également grâce à un débriefing individuel hebdomadaire sur la messagerie de la plateforme en ligne avec votre formatrice référente.

Vous êtes évalué en fin de formation. Les évaluations portent sur les modules 2, 3 et 4 selon les modalités suivantes :

### MODULE 2 :

Pour moitié de l'évaluation au module :

Une évaluation QCM pour des questions de cours: Un résultat minimum de 50% de bonne réponse est attendu pour valider la réussite au QCM.

90% de bonne réponse : Note (1) Excellent, 75% de bonne réponse : Note (0,75) Très bien, 60% de bonne réponse : Note (0,5) Bien, 50% de bonne réponse : Note (0,25) validé sans mention, inférieur à 50% : Note (0) non validé.

Pour 2ème moitié de l'évaluation au module :

Une évaluation écrite portant sur 4 cas pratique avec un barème de notation comme suit :

Cas non validé = 0, Mal Maitrisé = 0,25, Compris = 0,5, Acquis = 0,75, Excellent = 1

Pour valider le module une note de 5/10 est attendue.

### MODULE 3 et 4 :

Ces deux modules sont évalués tout au long de la formation en tenant compte de l'évolution et de la progression finale du stagiaires. Les grilles d'évaluation sont fournis au stagiaire dans le livret d'accueil au démarrage de la formation afin qu'il prenne connaissance des éléments évalués.

-

## Accueil des personnes en situation de handicap

Toutes nos formations sont accessibles et adaptables au handicap. Nous veillons au respect des conditions d'accueil de ces personnes. De plus, tous nos formateurs sont sensibilisés à ce public.

### *•Adaptation des locaux aux personnes en situation de handicap et PMR*

Nos locaux sont accessibles aux PSH et PMR sous certaines mesures. Il convient de contacter le centre afin d'évaluer les besoins et mesures à mettre en œuvre pour faciliter votre accès.

### *•Adaptations pédagogiques, humaines et techniques*

Nous accueillons tout type de public et sans distinction. Cependant, si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée.

Afin d'organiser votre venue dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la prestation de formation peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques, contactez-nous au minimum un mois avant la formation pour que nous puissions étudier ensemble les possibilités de compensation disponibles et les modalités de participation ou vous mettre en contact avec les associations d'aide pour permettre votre participation.

### *•Accompagnement spécialisé et réseau de partenaires*

Pour un accompagnement et la construction de parcours pour des publics qui nécessitent un accompagnement spécialisé et renforcé compte tenu de leur handicap :

<https://www.capemploi-13.com/>

<https://www.agesfiph.fr/ressources-handicap-formation>

Nous travaillons déjà en collaboration avec AGEFIPH.

## Logistique

### •Pause repas

Il est mis à votre disposition dans la salle de repos:

- un frigo et un micro-onde..

Les repas peuvent être pris au centre sur les tables de pique nique ou dans la salle de repos.

### •Parking

Il vous est conseillé de garer votre voiture dans l'enceinte du centre. Le parking est fermé entre 12h et 14h.

### •Hébergements:

-> Appart' Hotel:

*Les Villagines, Zac de la pile, Avenue de l'Europe, 13760 Saint Cannat.*

*06 71 27 96 50.*

*À 6,7 Km et 8 minutes en voiture.*

*Le Clos de Célony, 1087 Route d'Avignon, 13090 Aix en Provence.*

*04 42 28 40 93.*

*À 6,5 Km et 8 minutes.*

-> Camping:

*Provence Camping, 151 Chemin des Ponnes, 13410 Lambesc.*

*04 42 57 05 78.*

*À 11,1 Km et 14 minutes.*

-> Chez le particulier:

Vous pouvez chercher sur les communes de

Puyricard (13540), Venelles (13770), Saint Cannat (13760), Lambesc (13410), Aix en Provence (13100 ou 13090), Eguilles (13410), Ventabren (13122).





# Sécurité

## •Sécurité

Veillez respecter les consignes affichées dans les locaux et les instructions données par le formateur.

En cas d'incident, le personnel à contacter:

### Responsables:

1- Pichot Suzy: .....06 38 49 11 73  
2- Chevrier Joannie: .....06 75 86 04 02  
3- Le Fur Mélanie: .....06 14 70 30 51

### Autres personnes pouvant être contacté si responsable non joignable:

Pichot Philippe: .....06 10 11 46 89  
Meunier Nathalie: .....06 26 74 37 55

### Problème vétérinaire:

#### Semaine et Samedi jusqu'à 17h:

Dc Prat Nadal à Puyricard : .....04 42 92 22 01

#### Dimanche / Jour férié

Véto2touteurgence: .....09 70 24 70 24  
Dc Breton à Ventabren : .....04 42 28 40 40

### Service sécurité:

Pompier: .....18  
Police Municipale Puyricard-Aix: ..... 04 42 91 91 11  
Police secours: .....17  
En cas d'incendie, appel des Pompiers

# Satisfaction

## •Réclamations

Une réclamation ? Le premier réflexe, venez nous en parler. Le dialogue nous fera tous avancer.

De plus, un livret de réclamation est à votre disposition dans la salle de cours. Vous pouvez le remplir pour exprimer votre problème ou insatisfaction sur le contenu ou la forme de la formation. Notre organisme possède une certification qualité, de fait, vous pouvez contacter notre organisme certificateur si le besoin s'en faisait ressentir.

PRONÉO CERTIFICATION

## •Enquête satisfaction

- Un questionnaire va vous être donné en fin de formation afin d'évaluer votre niveau de satisfaction sur notre formation. Ce document est précieux pour nous, il nous permet de nous remettre en question sans cesse et de progresser dans nos pratiques.

- Un mois après votre sortie de formation, vous recevrez par mail un deuxième questionnaire en ligne d'1 minute et anonyme. Il nous permettra, avec le recul, de recueillir à nouveau votre niveau de satisfaction.

# Règlement intérieur

## Le stagiaire s'engage à:

**Article 1:** Être majeur (plus de 18 ans) lors de son inscription et entrée en formation.

**Article 2:** Respecter les locaux et les lieux de travail, la propreté du site et les outils mis à sa disposition.

**Article 3:** Ne pas fumer à l'intérieur des locaux, ne pas jeter ses mégots par terre. Une pause régulière sera proposée.

**Article 4:** Ne pas consommer de l'alcool pendant les heures de formation.

**Article 5:** Couper son téléphone portable pendant les heures de cours pour des raisons de politesse, de sécurité et de respect de la clientèle du centre.

**Article 6:** Ne pas divulguer, diffuser, copier ou vendre les cours, photos, vidéos fournis lors de la

formation. Ceux-ci sont la propriété du centre E.R.C, le stagiaire s'exposerait alors à des poursuites judiciaires.

**Article 7:** Ne pas prendre de photos et/ou vidéos à l'intérieur du centre et en cours extérieur sans autorisation du formateur.

## Tenue vestimentaire:

**Article 8:** Avoir une tenue et une présentation correcte tout au long de la formation:

Une tenue correcte est exigée tout au long de la formation, vous vous verrez refuser l'accès au terrain si votre tenue n'était pas adaptée que ce soit au niveau sécuritaire ou si celle-ci pouvait nuire à la bonne image commerciale du centre.

Donc, nous demandons: un pantalon de type montagne (pantalon de marche) ou Jean (propre, pas de trous ni de peinture). PAS DE JOGGING.

Le Bermuda est toléré pour les hommes et les femmes, pas de jupe pour les femmes ou de short trop court.

T-shirts autorisés.

Les lunettes de soleil, casquettes et bonnets sont tolérées dans la mesure où ils sont une protection contre les conditions climatiques.

Des chaussures en bon état et confortables, pas de talon, pas de chaussure de ville.

## Sécurité:

**Article 9:** Respecter les précautions et mesures de sécurité.

Pour des raisons de sécurité évidente, les Piercing au visage devront être retirés.

Faites attention à vos bracelets, collier et montre qui vont être une gêne dans votre travail et un risque lorsque les chiens sautent et jouent avec vous.

**Article 10:** Respecter les règles de sécurité énoncées à l'orale à chaque début de cours ou pendant le cours sur le terrain ou en leçon extérieur.

## Horaires:

**Article 11:** Respecter les horaires de formation et les jours de présence, ne pas quitter l'enceinte du centre de formation pendant les heures de formation sans l'autorisation du formateur.

Récapitulatif des horaires:

MERCREDI au SAMEDI: 9h – 12h et 14h 19H.

Ces horaires ne sont pas modifiables et encore moins facultatifs, toute absence devra être justifiée d'un certificat médical et sera déclarée. En rentrant en formation vous vous engagez à réaliser l'intégralité des heures et vous êtes couvert par une assurance et encadré par votre centre de financement, nous avons l'obligation légale de rapporter toute absence.

Concernant ces horaires, il vous est demandé d'arriver au moins 10 minutes en avance (8h50 le matin, 14h50 l'après midi). Les retards ne sont pas acceptés et cela pour le bon déroulement de la journée.

**Article 12:** Remplir chaque demi-journée les feuilles d'émargement.

#### **Les locaux:**

**Article 13:** Les véhicules doivent être garés sur le parking du centre.

**Article 14:** En cas de détérioration, perte ou vol de matériel par le stagiaire, celui-ci sera facturé au stagiaire.

**Article 15:** Les différents lieux autorisés aux stagiaires sont propres et doivent le rester.

#### **La direction:**

**Article 1:** S'engage à respecter le programme et à ne faire exécuter au stagiaire aucune tâche n'entrant pas dans le cadre de la formation.

**Article 2 :** Ne sera en aucune manière tenu responsable des faits et gestes du stagiaire et cela pour quelque raison que ce soit.

**Article 3:** S'engage à donner au stagiaire la possibilité de repousser son entrée en formation en cas de force majeure et sous réserve de prévenir le centre de formation par lettre recommandée.

**Article 4 :** Ne tolérera aucune violence sur les animaux. Le renvoi de la formation serait immédiat.

**Article 5 :** Les appréciations du responsable sur les contrôles de connaissances et remise d'attestation de formation aux stagiaires sont irrévocables et sans appel.

#### **Assurance:**

L'assurance responsabilité civile professionnelle du centre ne fonctionne qu'en cas de problèmes

uniquement sur le terrain et lors des cours extérieurs et en présence et à la demande du responsable. Le stagiaire doit avoir une assurance responsabilité civil pour les autres cas.

#### **Sanction disciplinaire:**

– Tout manquement au règlement sera signifié immédiatement par orale au stagiaire afin de lui permettre de corriger son comportement, attitude ou tenue vestimentaire dans l'instant.

Si le non respect du règlement devait se renouveler, le stagiaire recevra un avertissement par courrier RAR lui présentant les torts qui lui sont reprochés, il devra alors modifier immédiatement son comportement, attitude ou tenue vestimentaire sans quoi le centre mettra fin au contrat de formation liant le centre et le stagiaire. Le stagiaire en sera alors informé par envoi d'un RAR et se verra refuser l'accès au centre de formation sans dédommagement du centre.

– Le centre se réserve le droit de refuser l'accès au terrain si le stagiaire n'a pas à son arrivée une tenue qui corresponde à l'article 8 du présent règlement. Le stagiaire devra alors rattraper les horaires non effectués de ce fait.

– Les retards injustifiés et répétés pourront être sanctionnés par l'interruption de la formation sans dédommagement du centre.

#### **Respect des informations collectées:**

– Conformément à l'article 6353-9 du code du travail, les information demandées, sous quelque forme que ce soit, par un organisme de formation au candidat à un stage ou à un stagiaire ne peuvent avoir comme finalité que d'apprécier son aptitude à suivre l'action de formation, qu'elle soit sollicitée, proposée ou poursuivie.

Ces informations doivent présenter un lien direct et nécessaire avec l'action de formation. Le candidat à un stage ou le stagiaire est tenu d'y répondre de bonne foi.